

Droits et démarches administratives dans les sites web des collectivités

Solution clé en main pour comarquer



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Qu'est-ce que le comarquage ?

✓ Le comarquage s'adresse aux administrations locales. Il permet aux sites web locaux de rediffuser les guides des droits et démarches de service-public.fr, Particuliers, Associations et Professionnels, édités par la DILA (Direction de l'information légale et administrative).

Quels sont les intérêts du comarquage pour une collectivité ?

- ✓ Une réelle valeur ajoutée est apportée au service rendu à l'utilisateur.
- ✓ La navigation de l'internaute se fait au sein du site de la collectivité.
- ✓ La collectivité propose sur son site des informations légales officielles et toujours à jour.
- ✓ Le contenu du site est grandement enrichi sans intervention (plus de 7 000 pages ajoutées au site).

Quelles sont les particularités de Comarquage.fr ?

- ✓ Les informations sont localisées sur le territoire de la collectivité : Comarquage.fr offre la possibilité d'ajouter des compléments d'informations locales, comme des coordonnées d'organismes, des téléservices locaux, etc.
- ✓ Un annuaire géolocalisé de l'Administration est intégré dans la solution.
- ✓ Comarquage.fr permet le comarquage de vie-publique.fr, portail citoyen, le site d'information de référence sur le fonctionnement des institutions françaises et européennes et de la vie démocratique.

Comment intégrer Comarquage.fr ?

✓ Il suffit de s'inscrire sur www.comarquage.fr, de sélectionner les composants et de copier-coller le code généré pour chaque composant dans la page souhaitée du site. Pour toute question, assistance : 01 43 35 00 37.

Combien coûte l'abonnement au service Comarquage.fr ?

✓ L'abonnement annuel pour l'ensemble de la solution est fonction de la taille de la population de la collectivité, et est déterminé ainsi : racine carrée de 30 fois la population.

Un service réalisé par Easter-eggs spécialiste GNU/Linux depuis 1997

